



CLUB FRANÇAIS de l'AIREDALE TERRIER & de DIVERS TERRIERS – (CFAT-DT)

Siège social : Domaine de la Rainerie - 89130 VILLIERS SAINT BENOIT
☎ 0608999871 Courriel : CFATDT@gmail.com site : www.cfatdt.com

DEMANDE DE CHAMPIONNAT des Expositions Nationales

Propriétaire (s).....
Adresse :
.....
Tél : E-mail :
Race.....
Nom du chien :
Né (e) le :
Identification :
Livre des Origines Numéro

Signature du Propriétaire

Pièces à joindre (Scan ou photocopies)

- 1 EXC classé lors de la Nationale d' Elevage. (Slip de jugement + carton de récompense)
- 6 CACS obtenus lors des expos à CACS (**nationales**) exclusivement (dont **1 en spéciale**) ou (**2 RCACS** en Spéciale) en 24 mois maxi (Slips de jugement + cartons de récompense)
- Test de Caractère.
- Empreinte ADN **Attention cet ADN doit être enregistré dans la base de donnée de la SCC sinon le dossier sera mis en attente**
- Pedigree

Notez bien :

La demande d'homologation doit être adressée par le Club à la SCC dans **les 2 mois qui suivent la dernière récompense**. Le Test de caractère (TC) peut être aussi considéré comme la « dernière récompense » alors adresser votre demande au minimum **15 jours avant cette date limite**.

L'ADN n'est pas une récompense et ne peut être pris en compte dans le délai des deux mois de « dernière récompense ».

Les Scan ou photocopies des justificatifs devront être faits en pleine page pour pouvoir identifier l'exposition, la date, la race, la classe d'engagement, toutes les croix des résultats doivent être apparentes sur le côté droit. Il ne pourra pas être donné suite à une demande non accompagnée de tous les justificatifs nécessaires

IMPORTANT :

- ✓ Ecrire lisiblement, en caractères d'imprimerie.
- ✓ Indiquer E-mail ou Joindre 1 enveloppe timbrée (pour vous confirmer l'enregistrement)
- ✓ Il ne pourra pas être donné suite à une demande non accompagnée de tous les justificatifs nécessaires.
- ✓ **Demande à adresser à Jean Claude SAUCET**
- ✓ **par mail : jcl.saucet.cfatdt@gmail.com ou par poste : 64 rue de Ronquerolles 95620 PARMAIN**

Pour les non-adhérents, faire parvenir avec les documents un chèque ou un virement de 15€ (par demande de d'homologation) à l'ordre du CFAT & DT, pour l'enregistrement de celle-ci. (IBAN FR7630003002100005038253744 BIC : SOGEFRPP) tarif applicable à partir du 1er Janvier 2020

20 races de terriers : Airedale, Australian, Bedlington, Border, Brésilien, Cesky, Glen of Imaal, Irish, Irish Soft Coated Wheaten, Japonais, Kerry Blue, Lakeland, Manchester, Norfolk, Norwich, Russe, Sealyham, Silky, Toy, Welsh